

Unies dans les luttes
et dans les urnes!



1er - 8 décembre

Elections 2022

**Pour que votre voix porte, donnez-la à celles et ceux qui la feront entendre !
Une liste unitaire pour la défense des agent.es et des missions de service public**

La crise sanitaire n'a fait que démontrer, s'il en était besoin, la nécessité d'un véritable service public du travail et de l'emploi. Et pourtant...

- 1700 postes seulement sont pourvus sur les 2000 postes affectés au contrôle des entreprises alors qu'on dénombre en France plus de 20 millions de salariés et 3,8 millions d'entreprises !
- 150 agent.es seulement doivent contrôler 80 000 organismes de formation !
- 420 collègues seulement remplissent les missions de renseignement en droit du travail, avec un droit qui évolue constamment et des situations individuelles complexes, voire dramatiques !
- Des agent.es des services Emploi, Mutations Economiques, services supports et des pôles Travail en nombre insuffisant, toujours en baisse, pour exercer leurs missions

Il est urgent que ça change ! Nous n'en pouvons plus de ces situations de souffrance, de voir des collègues quitter le ministère, mettre en péril leur santé et parfois même leur vie. Leur OTE, leur politique du chiffre et leurs plans d'action, leurs projets de densifications immobilières, leur réduction sans fin des effectifs sont un fiasco et nous mettent en danger.

Un autre Ministère est possible avec de meilleurs salaires, de vrais carrières, des plans de création d'emploi. Un ministère du travail et de l'Emploi accessible, un ministère répondant aux demandes et besoins des salarié.es avec ou sans statut, avec emploi ou sans emploi voire très éloigné.es de l'emploi, avec ou sans papiers, des besoins qui seraient définis par les premier.es concerné.es et leurs organisations syndicales et par les agent.es de terrain, un ministère où les garanties d'indépendance soient enfin respectées à l'inspection du travail, mais aussi instituées à l'emploi !

Face à la virulence des attaques subies ces dernières années, pour être plus fort.es pour défendre nos missions et nos conditions de travail, nos organisations syndicales ont décidé de se présenter ENSEMBLE aux élections professionnelles 2022.

C'est pourquoi en vue des élections professionnelles :

- > **face à la dispersion des voix**, à l'abstention qui ne peuvent qu'affaiblir la défense des intérêts des personnels,
- > **face à des pratiques parfois délétères ou brutales** de nos directions locales et nationales, aux méthodes et idéologies ultralibérales issues du privé,
- > **face aux syndicats « réformistes » qui ont soutenu et accompagné toutes les réformes injustes** des dernières années avec leur logique mortifère de mise en concurrence des agents, de privatisation, de démantèlement et régression de services publics, d'externalisation

L'unité de nos organisations syndicales de luttes et de transformation sociale est devenue une évidence pour nous!

C'est une démarche engagée depuis plusieurs années dans le cadre de nombreuses intersyndicales construites par nos trois organisations syndicales et avec l'expérience éprouvée d'un travail en commun, notamment dans le cadre du CHSCT ministériel et des Assises, organisées en juin dernier.

Nous avons en commun des revendications et une conception du syndicalisme pleinement partagée, tout en conservant nos spécificités syndicales et nos fonctionnements internes propres.

Notre diversité syndicale est une force, entre tradition de solidarité, connaissance du monde du travail et de l'ensemble des missions de notre ministère, mêlant actions de terrains, construction des mobilisations et implication forte au sein des instances. Les politiques gouvernementales du dernier quinquennat, verticales autant qu'inégalitaires et celles qui s'annoncent, à commencer par une réforme injuste de notre système de retraite, montrent l'impérieuse nécessité de cette unité.

C'est autour d'une plate-forme revendicative commune que notre union syndicale se construit et se propose de représenter les intérêts des agent.es du Ministère du Travail et de l'Emploi et de ses établissements publics lors des élections professionnelles de décembre 2022.

Pour un Ministère du travail et de l'Emploi, au service des travailleur.se; !

Le mandat que nous porterons :

Effectifs

- arrêt des suppressions de postes, plan de rattrapage des suppressions de postes dues aux restructurations, plan de recrutement massif pour le doublement des effectifs dans tous les services

Missions

- maintien de la compétence de l'Etat sur tous les champs travail, emploi et formation professionnelle
- suppression de l'OTE et des SGC
- réorientation des aides financières vers les publics précaires, contrôle et conditionnalité des aides aux entreprises
- intégration des services de contrôle de la formation professionnelle au Pôle Travail, avec garantie d'indépendance
- maintien de sections d'inspection du travail territoriales et généralistes,
- suppression des unités de contrôle, suppression de la fonction de RUC, réintégration des agent-es dans les effectifs de contrôle
- maintien et développement des services de renseignements gratuits, de proximité, avec réception physique
- retour, en emploi statutaire, des missions externalisées
- refus de la dématérialisation à outrance
- arrêt de la politique du chiffre et réduction significative des remontées informatiques chronophages

Santé et sécurité

- mise en œuvre d'une étude complète sur les risques psychosociaux et la charge de travail
- Arrêt immédiat des opérations de "densification immobilière" et relogement des services installés dans des bâtiments amiantés ou insalubres
- arrêt du management par objectifs (individuels et collectifs), de la mise en concurrence des agents et de l'entretien professionnel
- mise en œuvre des logiciels ergonomiques axés sur les besoins des agent-es

Rémunération

- versement d'un CIA égal pour tous et toutes et arrêt du RIFSEEP
- plan d'intégration des primes au traitement

Carrières et statut

- déroulement linéaire de toutes les carrières et déblocage immédiat des carrières des agent-es en fin de grade
- Arrêt de la casse de l'emploi statutaire, halte à la précarité généralisée dans les services et plan de titularisation
- Passage de tous les contrôleurs-euses du travail qui le souhaitent en inspecteur-trice du travail
- plan de transformation d'emploi massif de C en B sur la base de l'ancienneté

Discriminations

- enquête par un expert pour évaluer les discriminations dans les carrières, les rémunérations, le recrutement, la formation, l'affectation des agent-es sur l'ensemble des critères légaux
- Instauration d'un véritable droit d'enquête des élu-es du personnel pour lutter contre les discriminations
- mise en œuvre de mesures de réparation intégrale et application complète de la loi handicap de 2005
- prise en compte dans la charge de travail des temps d'absence avec les recrutements correspondants

Egalité

- résorption et réparation des écarts de primes constatés au détriment des femmes
- plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes

→ Libertés

- liberté totale d'expression et d'action pour tous les agent-es, dans le ministère et en dehors
- arrêt des sanctions et retrait de celles déjà prises
- abrogation du code de déontologie de l'inspection du travail, retrait de la note du 11 décembre 2004
- suppression de Wiki'T, de l'ODR et de tous les logiciels permettant « un contrôle de l'activité » au détriment d'une aide au travail réel